

> Développeurs de logiciels – Pharmacie

## Fichier valideur des indications thérapeutiques, en vigueur le 13 avril 2022

Nous vous informons qu'une mise à jour du fichier valideur pour les indications thérapeutiques est maintenant disponible par nos services en ligne. La date d'entrée en vigueur est le 13 avril 2022.

Il s'agit de la **modification** du code **SN134**.


Vous trouverez la description de ce fichier à la page suivante. Veuillez noter que le format n'a pas changé par rapport au dernier fichier en votre possession.

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

---

#### Courriel, site Web et fils RSS

[www.ramq.gouv.qc.ca/courriel](http://www.ramq.gouv.qc.ca/courriel)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

---

#### Téléphone

Québec 418 780-4208  
Montréal 514 687-3612  
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

---

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)

## FORMAT DU FICHIER VALIDEUR – INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

<p>Indications thérapeutiques</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Classe anatomique : VARCHAR2(2)</li><li>• Numéro séquentiel de l'indication thérapeutique : NUMBER(8)</li><li>• Description française de l'indication thérapeutique : VARCHAR2(4000)</li><li>• Liste de médicaments :<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Nom de la dénomination commune : VARCHAR2(150)</li><li>➤ Numéro séquentiel de la dénomination commune : NUMBER(5)</li><li>➤ Nom de la forme : VARCHAR2(100)</li><li>➤ Numéro séquentiel de la forme : NUMBER(5)</li><li>➤ Nom de la teneur : VARCHAR2(72)</li><li>➤ Numéro séquentiel de la teneur : NUMBER(5)</li></ul></li><li>• Date du début de la relation : DATE</li><li>• Date de fin de la relation : DATE</li></ul>	<p>Données extraites de la BD et mises en page selon le format établi.</p>
---	--